

La protection de l'emploi dans le monde et le taux de chômage

Le marché du travail français est réputé pour être l'un des plus rigides au monde, en ce qui concerne la protection de l'emploi. Est-ce vrai? Le Captain' va tout d'abord s'intéresser à cela, en utilisant un indicateur de protection de l'emploi développé par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ensuite, deuxième idée reçue : une protection du travail trop forte décourage les entreprises d'embaucher, et donc peut augmenter le chômage. En reliant le niveau de protection de l'emploi de l'OCDE et le taux de chômage actuel, le Captain' va tenter de répondre à cette question.

L'OCDE publie chaque année depuis 1985 un indicateur sur la protection de l'emploi. Cet indicateur composite est établi à partir de 21 sous-éléments, regroupés en trois grandes catégories afin d'avoir une vision assez complète du niveau de protection sur le marché du travail dans les pays membres de l'OCDE. Ces 3 aspects sont:

(1) Le licenciement individuel de travailleurs titulaires de contrats réguliers, prenant en compte les contraintes de procédure, les délais de préavis et indemnités de licenciement, la difficulté de licenciement et les répercussions en cas de licenciement abusif.

(2) La réglementation visant les contrats de travail temporaire, en considérant la réglementation des CDD, les conditions de création et de fonctionnement des agences d'intérim.

(3) Les surcoûts en cas de licenciement collectif, regroupant les délais et surcoûts lorsqu'un employeur licencie un grand nombre de travailleurs en même temps.

Bref, on prend 23 indicateurs, que l'on regroupe en 3 catégories afin d'avoir une note sur 6 pour chacun des trois aspects. L'échelle va donc de 0 (=le moins de restriction) à 6 (= le plus de restrictions). Ensuite, on regroupe ces 3 catégories pour avoir une note finale, en pondérant à 5/12 les catégories 1 et 2, et à 2/12 la catégorie 3. And the winner is ?

Les Etats-Unis sont le pays au monde (en tout cas en ce qui concerne les pays de l'OCDE) avec le moins de restrictions en ce qui concerne la protection de l'emploi. La France fait bien partie des pays où la protection de l'emploi est la plus forte, principalement via la composante qui concerne les contrats temporaires et CDD, dont la législation est très contraignante en France (composante rouge sur le graphique).

Ce n'est donc pas un mythe, la protection de l'emploi en France est très forte. Mais maintenant, regardons si cela est créateur de chômage, en faisant une petite étude liant le niveau de l'indicateur de l'OCDE sur la protection de l'emploi et le taux de chômage actuel dans les pays concernés (source FMI WEO).

Si le Captain' avait envie d'être démagogique il vous dirait "et bien là c'est flagrant, on remarque bien que plus

un pays a une protection de l'emploi élevée, plus son taux de chômage est fort" et derrière vous embrouillerait en vous disant "ceci est visible car la pente de la droite de régression est positive".

Mais non, impossible de conclure quoi que ce soit de ce genre d'analyse. Ce sujet mérite beaucoup plus d'attention et une analyse économétrique rigoureuse pour pouvoir tirer des conclusions valables. C'est d'ailleurs un bon sujet de mémoire, que le Captain' lègue volontiers ;).

Conclusion: La France est effectivement un des pays au monde où la protection de l'emploi est la plus forte. Il serait cependant simpliste de conclure que cette forte protection soit responsable du taux de chômage élevé en France, même si pour Jean-Claude Trichet, sur le marché du travail, "la rigidité se paye en chômage supplémentaire". Mais bon à l'époque de cette citation, en 2007, l'ex-directeur de la BCE prenait en exemple pour illustrer ce propos le cas de l'Irlande et son taux de chômage en 2007 de 4,5%... Pas certain que l'Irlande soit le meilleur exemple, le chômage touchant actuellement près de 14,5% de la population (en 2011, source IMF WEO)!